

TUBERCULOSE

Maladie **infectieuse** due à une **bactérie**, *Mycobacterium tuberculosis*, connue sous le nom de **Bacille de Koch** ou **BK**. C'est une maladie à **déclaration obligatoire**.

ÉPIDÉMIOLOGIE



En France, **hausse** de l'incidence avec **4 866 cas déclarés** en 2023. Ce retour à une **situation pré-pandémique** est la première hausse enregistrée depuis la pandémie de COVID-19. La répartition sur le territoire est **inégale** : Guyane, Île-de-France et Mayotte sont les régions les plus touchées avec des taux de déclaration bien supérieurs à la moyenne nationale.

Au niveau **mondial**, environ **10,8 millions** de personnes ont contracté la tuberculose en 2023. Cette maladie est probablement redevenue la **principale cause de décès due à un seul agent infectieux**, avec **1,25 million** de décès en 2023. Plus de 95% des cas et des décès ont lieu dans les pays en développement (Afrique, Asie du Sud-Est).

POPULATIONS À RISQUE



Populations à **risque élevé** de développer une tuberculose :

- Personnes nées en **zone d'endémie** (cliquez [ici](#) pour visualiser l'incidence de la tuberculose dans le monde).
- Personnes vivant en situation de **précarité** (SDF...).
- Résidents de certaines **collectivités** (maisons d'arrêt, foyers).
- Personnes dont le **système immunitaire est affaibli** (VIH, traitement par des corticoïdes ou une chimiothérapie, dénutrition...).

Toutes les tranches d'âge sont exposées.

SOURCES :
E.Pilly 2025, 28e édition
www.who.int

santepubliquefrance.fr
www.ameli.fr

CONTAMINATION



La contamination a lieu par voie **aérienne**. Elle est strictement **inter-humaine** et nécessite un contact rapproché prolongé (milieu confiné, contexte familial) :

- **Gouttelettes** libérées dans l'air par la parole, la toux ou les éternuements.
- **Crachats**.

Seule la forme **pulmonaire** est contagieuse. Un malade non traité peut contaminer 10 à 15 personnes par an.

CLINIQUE



A la suite d'un contact avec la bactérie et une période d'incubation de 1 à 3 mois, **1/3** des personnes exposées seront contaminées et développeront une **primo-infection tuberculeuse** se manifestant par une légère fièvre et une fatigue passagère, qui évoluera en :

- **Infection tuberculeuse latente** (90% des cas) : personne **asymptomatique** et **non contagieuse**.
- **Tuberculose maladie** ou **tuberculose active** (10% des cas) : quelques mois ou années après le contact, la bactérie se développe et dissémine dans l'organisme du patient. Elle atteint un organe :
 - Le **poumon** dans 2/3 des cas : c'est la tuberculose **pulmonaire**, qui est **contagieuse**. Elle se manifeste par : fièvre récurrente, toux chronique avec des crachats épais et parfois des traces de sang, essoufflement, fatigue intense, sueurs nocturnes et amaigrissement.
 - Un **autre organe** dans 1/3 des cas, comme les ganglions, les os, les méninges, les reins... : tuberculose **extra-pulmonaire**, qui est **non contagieuse**, avec des symptômes variables selon l'organe atteint.
 - Propagation par le sang dans de **multiples organes**, de façon très rare : **miliaire tuberculeuse**, qui est **très contagieuse**.

TRAITEMENT



Pour le stade de tuberculose maladie, le traitement repose sur une association d'**antibiotiques** pendant **6 mois** (pour la majorité des cas).

Un traitement précoce et bien suivi permet d'obtenir la guérison. En revanche, si le traitement n'est pas pris régulièrement ou pas assez longtemps, il n'y a pas de guérison et la bactérie peut devenir **résistante** aux antibiotiques.

Conseils d'hygiène associés : évitez tout contact avec d'autres personnes, portez un masque, couvrez-vous la bouche et le nez lorsque vous toussiez ou éternuez et jetez les mouchoirs après utilisation.

PRÉVENTION



Un **dépistage** est réalisé chez les personnes ayant été en contact rapproché durant les 3 derniers mois avec un patient atteint de tuberculose maladie.

La **vaccination par le BCG** est le premier moyen de lutte contre la tuberculose. Depuis 2007, ce vaccin n'est plus obligatoire, mais reste **recommandé** à l'âge de **1 mois** et jusqu'à 15 ans, pour :

- Enfants nés dans un pays de forte endémie ou dont au moins un des parents en est originaire.
- Enfants devant séjourner plus d'un mois d'affilée dans un pays de forte endémie.
- Enfants vivants en Ile-de-France, Guyane ou Mayotte.
- Antécédents de tuberculose chez un parent, frère...
- Enfants jugés à risque d'exposition au BK par le médecin (habitat précaire...).

Consultez un **médecin** si vous présentez des symptômes pouvant faire penser à une infection par la tuberculose.

Copyright MedQual©
21/08/2025

